



Enfants du Monde Solidarité

Organisation de Solidarité Internationale

www.ems-asso.com

Compte-rendu de mission

Au BENIN

Du 14 novembre au 10 décembre 2010

Par : Michèle HERMANT
Alain CAZENAVE

Ecrire: Président Jacques COCORDAN, 2 rue de Metz-11800 TREBES (France)- 06.08.54.23.54- mail: jacques.cocordan@laposte.net

Siège social : centre médical de la pierre blanche, 17, rue Jean-Baptiste Perrin – 11000 Carcassonne (France) - www.ems-asso.com

SIRET : 417 581 022 00023 – code APE : 9499Z

Version 1 : 29 décembre 2010

SOMMAIRE

<i>PROGRAMME de la MISSION</i>	<i>page</i>	4
<i>NOS RENCONTRES</i>	<i>Page</i>	5
<i>ACTION SOCIALE de PORTO-NOVO</i>	<i>page</i>	6
<i>ACTIONS sur PIRA</i>	<i>Page</i>	6
<i>Internat des Sœurs de St Augustin</i>	<i>Page</i>	8
<i>A OUIDAH</i>	<i>Page</i>	8
<i>Annexe 1 : Carte du BENIN</i>	<i>Page</i>	10
<i>Contrat ASF</i>	<i>Page</i>	11
<i>Partenariat avec le contrôleur</i>	<i>page</i>	13
<i>Relations Béninoises</i>	<i>page</i>	14
<i>REPERTOIRE des rencontres</i>	<i>page</i>	15

Du 14 novembre au 10 décembre 2010, deux adhérents d'EMS sont partis en mission au Bénin :
Michèle HERMANT
Alain CAZENAVE

ORDRE DE MISSION

Je soussigné, Jacques COCORDAN, Président de l'association Enfants du Monde Solidarité, mandate

- Madame Michèle HERMANT-MAGAR,

- Monsieur Alain CAZENAVE,

membres de notre association, pour une mission à but humanitaire en République du Bénin, du 14 novembre au 10 décembre 2010.

Ils devront :

- Etablir et réaliser les évaluations des « Projets de production et de transformation de produits vivriers dans les départements du ZOU et des COLLINES » au Bénin, par des groupements de femmes » avec l'Association de terrain béninoise « ACTION SOCIALE » de Porto-Novo. Ils estimeront sur place, l'opportunité des actions à engager, dans l'immédiat.

- A Ouidah ; rendre compte des investissements financés par EMS, prendre contact avec la nouvelle équipe de direction, et évaluer la possibilité de poursuite de partenariat pour l'orphelinat, le dispensaire et la maternité éventuellement.

- A Pira, au vu des analyses réalisées par l'association « Action Sociale » de Porto-Novo, ils estimeront l'opportunité des actions à engager au bénéfice des habitants.

A l'institution encadrée par les sœurs de Saint Augustin, ils suivront l'évolution des solutions engagées afin de créer des ressources nécessaires pour faire vivre un orphelinat.

Ils estimeront, de plus, l'aide que nous serions à même d'apporter dans nos domaines de compétence; développement, santé, éducation.

Carcassonne, le 9 novembre 2010

Jacques COCORDAN

Président

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

L'action sur Pira fait suite aux voyages de 2008 et 2009, où l'analyse fait ressortir la justification d'une action sur place.

Nommées en 2008, leurs sœurs désirent étendre leur action pour les enfants. En novembre 2009, 10 enfants sont hébergées dans des conditions désastreuses, faute de moyens.

Dans un premier temps, la possibilité d'accroître leurs ressources, leur permettra d'accueillir plus d'enfants dans de meilleures conditions.

Depuis 2009, des contacts sont établis avec monsieur Aimé OGUI, ingénieur en bâtiment, natif de Pira, représentant les membres de l'association des ressortissants de Pira à Cotonou :« KAGBO » .

Pira vient d'être raccordé au réseau électrique de la SBEE, mais il n'y a pas encore de clients alimentés.

Nous attendons beaucoup des conclusions des analyses réalisées par l'association « Action Sociale » de Porto-Novo, suite aux enquêtes qu'elle a menées auprès de la population. Ces résultats devront nous permettre de dégager les actions, les plus efficaces et opportunes, que notre association pourra accompagner au bénéfice des habitants.

Ces points seront vus sur place.

PROGRAMME de la MISSION

Arrivée à Cotonou dans la nuit, nous rejoignons le centre d'hébergement « *chant d'oiseau* » où nous logeons.

Feuille de route 2010	Lieu	Objet	Hébergement
Dimanche 14 novembre	Toulouse-Cotonou	Arrivée 20h35	Cotonou - chant d'oiseau
Lundi 15 novembre	Cotonou		Cotonou - chant d'oiseau
mardi 16 novembre	Cotonou	Association KAGBO Pira	Cotonou - chant d'oiseau
mercredi 17 novembre	Cotonou	Baobab'Art, Mr Mme Debard Société Magie Color	Cotonou - chant d'oiseau
jeudi 18 novembre	Cotonou-Pira	Route	Pira
vendredi 19 novembre	Pira		Pira
samedi 20 novembre	Pira		Pira
dimanche 21 novembre	Pira		Pira
lundi 22 novembre	Pira		Pira
mardi 23 novembre	Pira	Banté	Pira
mercredi 24 novembre	Pira		Pira
jeudi 25 novembre	Pira		Pira
vendredi 26 novembre	Pira		Pira
samedi 27 novembre	Pira		Pira
dimanche 28 novembre	Pira		Pira
lundi 29 novembre	Ouidah	route	Ouidah
mardi 30 novembre	Ouidah	Grand-Popo	Ouidah
mercredi 1 décembre	Ouidah		Ouidah
jeudi 2 décembre	Ouidah	Case	Ouidah
vendredi 3 décembre	Ouidah		Ouidah
samedi 4 décembre	Ouidah	Case	Ouidah
dimanche 5 décembre	Ouidah	Tokoli	Ouidah
lundi 6 décembre	Ouidah-Cotonou	route	Cotonou - chant d'oiseau
mardi 7 novembre	Cotonou		Cotonou - chant d'oiseau
mercredi 8 décembre	Cotonou	Fortuné Soudé SBBE	Cotonou - chant d'oiseau
jeudi 9 décembre	Cotonou	Club KAGBO Wilfried Agai Départ 00h55	Cotonou - chant d'oiseau
vendredi 10 décembre	Toulouse	Arrivée Paris Roissy - 7h30	Arrivée Toulouse 12h20

A notre arrivée, nous avons pris contact avec nos correspondant sur place, afin d'organiser notre séjour, nous avons ainsi rencontré à Cotonou :

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

NOS RENCONTRES :

- **Mr Aimé OGUI**, ingénieur en bâtiment, membre de l'association des ressortissants de Pira, "KAGBO", qui signifie : *réfléchissons ensemble*.

Il nous a présenté le bureau de l'association à savoir :

Mr Théophile KAKPO, président, colonel des eaux et forêts.

Mr Bernardin KAKPO, secrétaire général,

Mr Alexandre KAKPO, membre

Mr Tayé ALLAGBE, trésorier, comptable au comptoir de société cotonnière,

- **Mr Paul AYAKA**, chef d'arrondissement élu, de Pira.

- **Mr Eugène AUGEMON**, directeur de l'association "ACTION SOCIALE" (AS) de Porto-Novo,

Mr Wilfried AGAÏ, stagiaire et natif de Pira,

Mr Pierre AFAN, animateur

- **Mr Fortuné SOUDE**, chef de service des centrales électriques de la SBEE.

- **Sœurs GANMAVO Marie-Reine, KINNENON Alice, HOUGNON Honorine de SSA**, qui nous ont accueillis et hébergés à Pira

- **Père Alexis BANKOLE**, curé de la paroisse de Pira

- **Mr Amaury MANGIN**, directeur de l'école française Montaigne, de COTONOU, et **Mme Corine LAFOND**

- **Sœur SOUDONOU Odile**, directrice de l'orphelinat pouponnière « CASE » de Ouidah.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Notre voyage a été continuellement perturbé par de nombreux aléas auxquels nous avons dû faire face, et qui ont fortement conditionné le déroulement de la mission.

Un événement familial grave a rendu notre ami Eugène Agumon indisponible pour accompagner notre séjour, nous avons fait le trajet seuls, de Cotonou à Pira, en bus de ligne régulière. Nous n'avons donc pas bénéficié de son appui. Les membres du club Kagbo, sont tous des cadres actifs de la société béninoise, et eux non plus, n'ont pas de disponibilité aisée.

A Pira, de nombreux événements extérieurs ont aussi déstabilisés nos échanges, accidentés, décès dans le village et autres, ont largement contribué à la diversité, et à la richesse de nos rencontres.

Malgré toutes ces circonstances, notre voyage a été très riche en relations, nous avons beaucoup échangé avec des interlocuteurs de qualité, et motivés. Tous ces contretemps, les déplacements lents, longs, pénibles, dangereux, chers, pour tous, nous ont permis d'appréhender les difficultés de communications dans ce pays.

Ces personnes nous ont confortés dans le bien fondé de notre action, car la population de Pira, principalement agricole, est en attente d'aide, qu'elle conçoit comme du don sec.

Aussi avec nos partenaires, nous avons changé cet état de fait en fondant cette aide sur un appui partagé. Il repose sur l'accompagnement de leurs efforts à trouver des solutions qui amélioreront les conditions de travail, et revaloriseront leurs résultats. Ceci avant d'engager des actions qui à terme devront conditionner leurs conditions de vie, selon leurs propres désirs.

Notre choix, toujours en concertation avec les intéressés, s'est porté sur des groupes déjà structurés et qui ont des résultats, ceci dans le but de promouvoir, par l'exemple de la réussite un élan volontaire des autres groupes du village. De ce fait nous avons limité notre action à un an, afin d'évaluer les résultats relativement rapidement.

ACTION SOCIALE de PORTO-NOVO

Quelques aléas ont fait que nous n'avons pu voir Mr Eugène Aguemon qu'un jour et demi, à Pira. Notre partenariat avec « Action Sociale » concerne des micros crédits destinés aux « *Projets de production et de transformation de produits vivriers dans les départements du ZOU et des COLLINES* » au Bénin. Dans notre « *engagement partenaire* », signé en 2008 et reconduit en août 2009, « Action Sociale » doit présenter une évaluation de ces actions. Malgré de nombreuses demandes, et relances, écrites et téléphoniques, et lors de la visite sur place, de Mme Nicole Dejean en août 2010, « Action Sociale » ne nous a donné aucun retour sur ces micros crédits. Ces actions engagées depuis 2008, devaient générer une dynamique par le retour des fonds remboursés et ré attribués à d'autres groupements, aucune information n'a pu être fournie sur cet aspect de l'action.

Aussi devant l'absence totale de retour d'informations devant prouver la réalité, l'efficacité, la véracité de nos actions, nous avons signifié à « Action Sociale », la fin de notre soutien, et le retrait de notre appui.

ACTIONS sur PIRA

- Dès notre arrivée à Cotonou, nous avons rencontré nos contacts du « club Kagbo », les ressortissants de Pira, avec qui nous avons commenté le document rédigé par « Action Sociale », qui présente une analyse de l'état du village. Leur perception dégage l'idée d'une amélioration de la qualité des produits mis sur le marché à Pira et qui subissent une mévente importante de ce fait.

Ces améliorations sur ces transformations du manioc en gari, en cossettes, réalisées sur place dans des conditions qui ne permettent pas d'atteindre un niveau de qualité qui justifierait un prix meilleur.

Ces actions pourraient commencer par de la formation ; celle-ci serait dispensée par une personne compétente d'un village voisin.

Cette action peut se poursuivre sur d'autres produits ; transformation d'arachides en huile, beignets, tapioca et autres.....tomates, gombos.

Le territoire du village est réputé fertile et offre une superficie de culture pratiquement illimitée.

D'autres axes de ressources peuvent être envisageables, l'élevage : porcs, lapins, volailles, aulacodes.....

- Au village, nos contacts sont en pleine récolte de riz, et sont peu disponibles.

Nous nous sommes donc appuyés sur deux personnes disponibles ; Mrs Sylvestre ABILI et Yacoubou SOULE, qui ont conseillé sur l'environnement du village. Dans l'esprit d'amélioration des produits finis, l'orientation se précise sur l'équipement en outils mécanisés fabriqués et disponibles dans le pays ; tels des râpeuse à manioc, presse à manioc, décortiqueuse de riz, etc.....

Puis la réflexion se porte comment doter ces matériels sans que ce soit un don, sachant que le don et l'argent du blanc n'ont pas de valeur.

Le micro crédit semble la solution, les gains obtenus par une aide en micro crédit, permet au groupe d'acquérir les biens par le résultat de leur propre travail.

Un micro crédit : comment, sur quelle opération, avec qui ?

La revente de récoltes en fonction du marché est d'un bon rapport, par exemple le maïs peut doubler sa valeur en fonction de la saison. Une bonne gestion doit permettre de dégager un bénéfice conséquent.



Dans la rizière

- ACTION REALISEE

Le choix des groupements :

L'analyse d' "Action Sociale", suite à notre demande l'année dernière, de recenser les desideratas des villageois, fait apparaître une centaine de groupements, ce qui n'est pas envisageable, d'autant que certains ne regroupent qu'une famille.

Des critères sélectifs se dégagent en concertation avec les représentants du village :

- Groupements reconnus, avec un statut déclaré.
- Des groupements efficaces, qui ont des résultats. Il faut qu'ils soient des modèles pour engendrer une stimulation pour les autres. Lancer une expérience avec des groupes faibles est un risque de ne pas réussir, donc de perdre l'exemplarité.
- Un effectif raisonnable, sinon trop nombreux, c'est ingérable.
- Groupement qui possède déjà des fonds, gage de bonne gestion, et peut présenter une participation.
- Des groupements dont les enfants doivent être scolarisés.
- L'engagement d'utiliser les bénéfices pour investir dans des moyens d'amélioration des conditions de travail.

Pira est composé de plusieurs autres villages, la sélection est faite sur trois groupements de trois villages différents :

Le choix se fixe sur les trois groupements suivants :

- Groupement FARAMOKO du village d'IDIOUGOU, président Philippe EBE
- Groupement IFEDOUN du village d'ADJIGO, présidente Jeannette DOSSOU
- Groupement SURU-LERE du village d'OKOUTA-OSSE,

Les représentantes des trois groupements sont reçues et émettent leurs souhaits d'équipements :
bassines, houes, brouettes, coupes coupes,

En concertation avec « Action Sociale », les critères de prêts sont définis afin de ne pas entraîner les groupements dans le surendettement. En effet les taux pratiqués sont sur des intérêts composés,



Les responsables des groupements avec Sylvestre

Dans le village existe l' "Association de Services Financiers" (ASF), organisme de micro crédits dans les départements du sud, du centre et du nord Bénin. Elle est créée dans les villages ayant peu ou pas accès aux services financiers. C'est une banque de proximité dont le capital est libéré par des adhérents clients appelés actionnaires. Pour bénéficier de crédit dans une ASF, il faut :

- En être actionnaire, par achat d'au moins une action de 2000 F CFA,
- Résider dans un rayon proche de l'ASF,
- Avoir un compte à l'ASF,
- Jouir d'une bonne moralité et d'une bonne réputation dans le village,
- Présenter un bon micro projet,
- Présenter une caution ou garantie matérielle.

Le montant des crédits octroyés par les ASF est fonction des personnes ou des groupes solidaires.

Cette institution étant présente dans le village, nous avons choisi de nous appuyer sur elle, ayant la connaissance locale.

Nous arrêtons donc nous projet sur l'octroi de 450000 FCFA (700 €uros), pour les trois micros crédits, avec une participation de chaque groupement de 50000 FCFA (77 € uros).

Le contrat signé avec ASF stipule un taux fixe d'intérêts de 5%, à échéances variables, ceci étant édicté en fonction des conditions de vente et de revente des produits alimentaires.

Cette clause doit permettre d'éviter d'engager les groupements dans la spirale du surendettement, et doit assouplir les pratiques bancaires de recouvrement, qui sont généralement assez musclées.

OBJECTIF à PROPOSER :

Les habitants ont créé une école maternelle à leur charge, en attendant la prise en compte par l'éducation nationale. Ils assurent le paiement des enseignants, et l'école est hébergée provisoirement dans un bâtiment mis à disposition par le chef du village. Leur souhait est d'édifier un ensemble spécialement dédié, car actuellement les locaux sont sans sanitaires et ne sont pas clos, aussi les enfants s'échappent et rentrent chez eux tous seuls. Pour se faire, ils sollicitent une aide.

Internat des Sœurs de St Augustin

Nous avons retrouvé les sœurs de Saint Augustin, qui ont assuré notre hébergement.

Elles sont en attente du raccordement au réseau électrique de la SBEE ; en effet le village est maintenant alimenté par le réseau électrique national, mais le distributeur n'a encore pas raccordé de clients, bien que les travaux soient terminés depuis le mois d'avril.

Cette année, elles recueillent 10 enfants, et attendent avec impatience l'électricité pour engager leur commerce de produits froids, afin d'avoir des ressources pour subvenir aux besoins de l'établissement.

A OUIDAH

Sœur Odile SOUDONOU, en fonction depuis un an, a entrepris de refonder l'établissement. A ce jour nous trouvons en plus de l'orphelinat - pouponnière de Ouidah ; une maternité, un dispensaire, avec une pharmacie. Ces trois ensembles fonctionnent séparément.

La maternité :

Déjà en travaux l'année dernière, elle se compose :

- Une salle d'accouchement
- Deux bureaux de consultations
- Deux chambres pour les mamans et les bébés

Au jour de notre visite, étaient une jeune maman avec son nourrisson et un bébé de 6 mois, Richard, souffrant d'une hernie inguinale énorme.

Le suivi prénatal est assuré par les personnels infirmiers

Le dispensaire :

Seule la pharmacie est en service, avec un stock imposant de médicaments. Le dispensaire ayant subi un vol important de matériel, le bâtiment est en chantier de consolidation, grilles aux fenêtres, clôture, fermetures, et n'était donc pas opérationnel.

Usuellement il est destiné en priorité aux enfants hébergés, mais il est accessible aux patients venants de l'extérieur, ainsi que la pharmacie.

L'activité de consultations est reportée temporairement dans les locaux de la maternité.

L'orphelinat pouponnière :

Nouvellement affectée, sœur Florence, a la charge de la gestion de l'orphelinat pouponnière, de plus secondera sœur Odile lors de ses absences.

Actuellement il y a 28 enfants, dont :

- 8 scolarisés, dont deux grands qui accompagnent un frère ou une sœur, afin de ne pas couper la fratrie
- 7 en pouponnière de un an et demi à 4 ans
- 4 suivis en ville
- 11 nouveaux nés, jusqu'à un an et demi, dont trois sont affectés par de lourdes pathologies (dénutrition, tuberculose, allergie au lait).



Les petits de la pouponnière

Cet ensemble est en pleine restructuration, avec une recherche de personnel qualifié et motivé. Dans cet objectif, le personnel ancien non professionnel a été licencié, et actuellement est une phase de recrutement, dont le mode de sélection est :

Les candidats sont pris à l'essai pendant trois mois comme bénévoles, ils sont logés, nourris blanchis et reçoivent 10000 FCFA (~15€) par mois pour argent de poche, après cette période, ils sont contractualisés s'ils sont reconnus aptes et sont embauchés en accord avec l'inspection du travail.

Actuellement l'effectif est composé de :

Deux infirmières diplômées d'état au dispensaire

Une infirmière diplômée d'état à la pouponnière

Un jardinier

Deux gardiens

De sœur Odile qui est infirmière diplômée

Et de sœur Florence, une jeune novice qui a la charge de la pouponnière, et qui seconde sœur Odile lors de ses absences.

Le jour de notre visite, un nourrisson de 6 mois, Richard, est très mal en point. Après deux hospitalisations, consécutives, des tas d'exams et de traitement, et suite à une dernière hospitalisation d'une semaine, il est revenu au centre et est en attente d'une consultation de chirurgie pour la semaine suivante.

Les spécialistes ne sachant si il souffre d'une hernie inguinale ou d'un kyste.

Devant son état alarmant et sa souffrance, sœur Odile décide de le faire ré hospitaliser d'urgence à Cotonou.

Nous décidons d'apporter notre contribution aux frais d'hospitalisation, car cela nécessite :

- De payer les soins et les consultations sur place et au comptant, et au coup par coup,
- De subvenir à l'alimentation du bébé, et à ses frais d'entretien et d'hygiène,
- De payer journalièrement, une accompagnante qui s'occupe du bébé, y compris sa propre subsistance,
- De subvenir aux frais de déplacements, pour suivre la situation.

Ce qui représente une dépense importante pour quelques jours d'hospitalisation, de plus de 150000 FCFA (228 €uros), pour sauver Richard.

OBJECTIF à PROPOSER :

Après cette restructuration, pourrait être envisagé d'organiser de façon programmée une consultation de pédiatrie deux fois par mois, pour les enfants de CASE, et pour des consultations externes.

Sachant qu'il n'y a pas de pédiatre sur la ville de Ouidah, et qu'une consultation nécessite un déplacement à Cotonou soit de l'enfant malade, soit du pédiatre lui-même, ce qui représente une dépense d'environ 15000Fcfa (23 €uros) par visite, d'où, sur un an une prévision de 1300€uros .

Cette disposition permettrait un suivi régulier des enfants de CASE, et ouvrirait un service pédiatrique sur la ville de Ouidah.

Pour parfaire cet apport, la sœur envisagerait d'ors et déjà, la création d'un laboratoire afin de grouper un ensemble de services à l'enfance cohérent, ce qui éviterait des déplacements coûteux pour la population, diminue d'autant le risque d'accident de la circulation, car l'état des routes est déplorable et les accidents fréquents et graves.

ANNEXE 1 : Carte du Bénin



① PIRA 27 Novembre 2010

contrat entre ASF et Enfant du monde
Solidarité (ONG) EMS

ASF (Association des services Financiers) de PIRA,
reconnait avoir reçu, d'ONG (Enfant du
monde Solidarité EMS) une somme de quatre
cent cinquante mille francs CFA (450 000 FCFA)
destinée aux micro-crédits alloués aux
groupements de femmes:

- Faramoko à Idi-Ossou
- IFEDOUN à ADJIGO
- SURE-Léré à OROUTA-OSSÉ.

Ces micro-crédits au taux fixe de 5% à
échéance variable selon le marché des
produits de rente.

La participation de chaque groupement est
à cinquante mille franc CFA (50 000 FCFA) par
groupement.

La sensibilisation revient à l'ASF pour la
bonne gestion de ces micro-crédits EMS et
ASF sont assistés par un contrôleur:

ABILI Komi Sylvestre qui en rend compte

② tous les six (6) mois.

EMS abandonne ses intérêts pour couvrir
les frais de fonctionnement d'ASF.

Les micro-crédits sont à l'échéance du
31 Décembre 2011.

Les fonds récupérés seront reconduits sur d'autres
groupements sélectionnés suivant les critères:

- avoir statut et règlement intérieur
- avoir un compte à l'ASF/PIRA.
- Participation de 50 000 FCFA et avoir un
effectif raisonnable.

Les membres des groupements s'engagent pour
la scolarisation de leurs enfants.

Les revenus des micro-crédits sont destinés à
améliorer les conditions du travail des
groupements.

Fait en deux exemplaires à PIRA, samedi
27 Novembre 2010.

Gérant
EBE philippe

FRED.

Vice Président EMS
Alain CAZENAVE.



L'association "ENFANTS du MONDE SOLIDARITÉ" (EMS) engage la somme de = Quatre cent cinquante mille Francs CFA (450.000^{FCFA}) pour l'octroi de micros-crédits aux groupements de femmes suivants (GF):

- GF. FARAMOKO de Idiougou
- GF. IFEDOUN de Adjiqo
- GF. SURU-LÉRÉ de Okouta-Dssé

Soit Cent cinquante mille Francs CFA (150.000^{FCFA}) pour Chaque GF.

Ces micros-crédits sont gérés par l'association de services financiers de PIAT (ASF), ils sont destinés à apporter des revenus pour améliorer les conditions de travail des GF. Les membres des GF s'engagent pour la scolarisation des enfants des membres.

ASF doit apporter sa compétence pour aider les GF. Monsieur ABILI Sylvestre est chargé d'accompagner les GF et de rendre compte, comme contrôleur.

Monsieur ABILI Sylvestre pourra présenter une demande de per diem pour couvrir ses frais (carburant).

Cet engagement est validé pour une échéance fixée au 31 Décembre 2011.

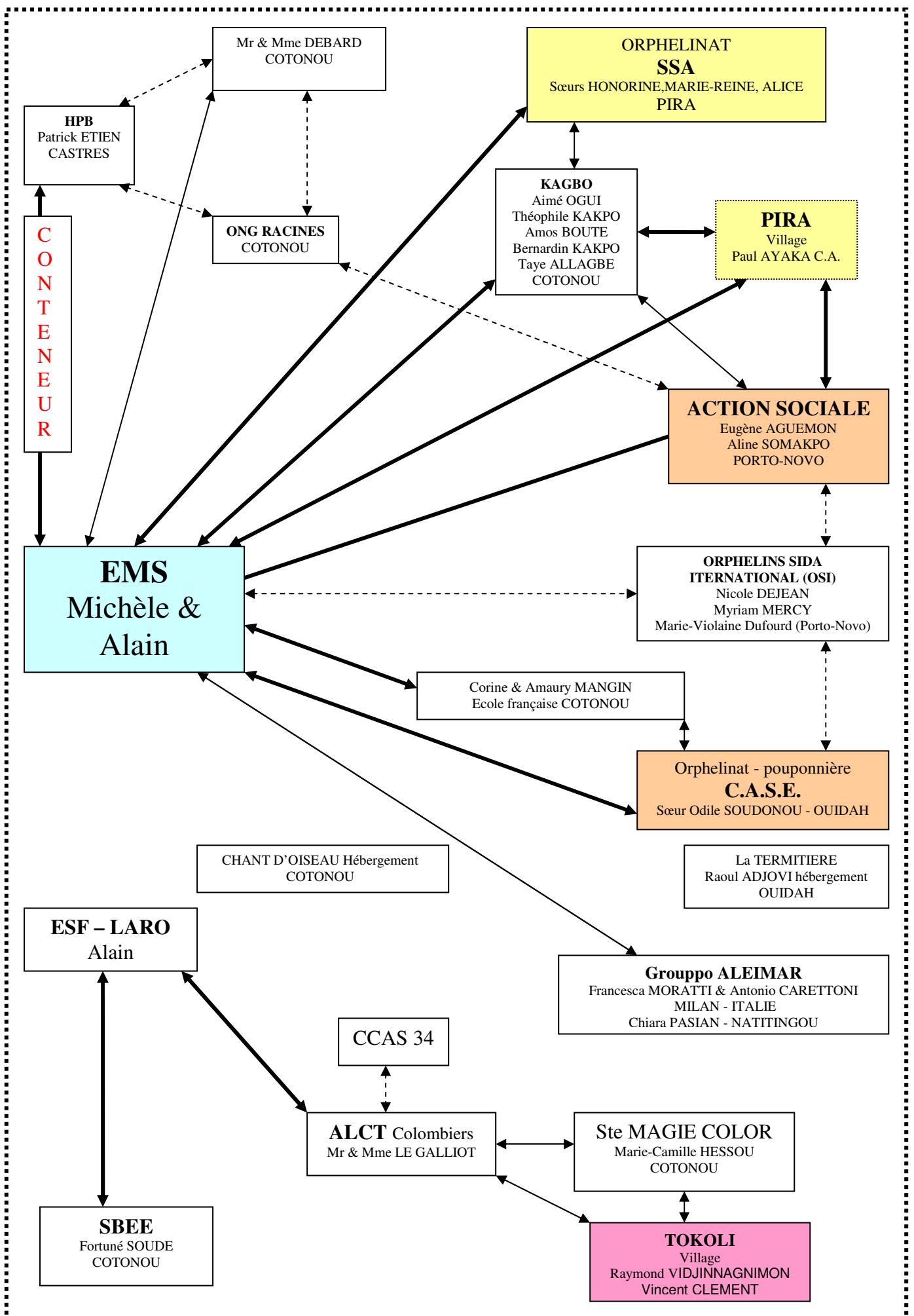
Fait à Piara le 29 Novembre 2010

Pour EMS
Mme CHENANE
Vice-président



Pour les groupements
Le Contrôleur
Sylvestre ABILI





Répertoire des rencontres

Nom	Prénom	adresse	ville	tél perso	tél prof	portable	e mail	entreprise	remarque
ABILI	Sylvestre		Pira	97 95 43 42					
ADJOVI	Raoul		Ouidah	90 92 47 47					Hébergement « la termitière »
AGUEMON	Eugène	02 BP 463	Porto Novo	93 15 52 25 97 14 44 44	(229) 98 24 53 33	(229) 97 07 75 72	eugeneaction@yahoo.fr dinacsong@yahoo.fr	association "Action Sociale"	
AGAÏ	Wilfried			97 22 68 18					
ALAFARI	Daniel		Pira	97 36 53 44					
Chant d'oiseau	Madeleine	Rue 395	Cotonou	21,30,51,59	(229)21 30 29 30		chantdoiseau@hotmail.com chantdoiseau@ifrance.com		quartier Cadjehoun, à côté du Collège Père Aupiais
DEBARD	Michel & Monique		Cotonou	97 07 06 60	93 01 02 60		mdimportexport@yahoo.fr		HPB
DUFOUR	Marie- Violaine		Porto-Novo	66 28 30 60			marvidufour@yahoo.fr		OSI
EBE	Philippe		Pira	66 72 01 50					Président ASF
HESSOU	Marie-Camille		Cotonou	90 91 68 64	95 86 05 23	21 00 65 23			Magie-Color à coté CEG Houeiyo
KAGBO	Allagbé Tayé Bouté Amos Kakpo Bernardin Kakpo Théophile			90 90 22 62	95 42 32 10	96 12 11 20	taveallagbe@yahoo.fr amoboute@yahoo.fr bckakpo@yahoo.fr theophilekakpo@yahoo.fr	21 33 29 21	
LAFOND & MANGIN	Corine & Amaury	EFE Montaigne BP679.RP01	Cotonou			94 24 83 86	corinelafond@hotmail.fr amaury.mangin@neuf.fr	Ecole française tel de Amaury :	96 74 64 38
LE GALLIOT	Bernard & Christiane	50 ave Pierre de Coubertin	Béziers 34500	90 08 69 53	04 67 49 36 42	30 00 65 83			Magie-Color ALCT colombiers
OGUI	Aimé Aboudou		Cotonou		90 01 97 76 66 59 94 93	97 37 35 36	aimogui@yahoo.fr	Urba TROPIQUES 01 BP : 4387 Cotonou	21 35 18 21
Séraphin			Pira	97 45 32 50					Kagbo
Sœur HONORINE	HOUGNON	BP 8 Pira par Banté	Pira		97 02 47 12 96 08 19 33	97 39 73 48		SSA	sœur Marie-Reine 97 02 47 12 sœur Alice Kinnenon 97 24 22 35 Abbé père Alexis Bankoli 97 84 16 66
Sœur ODILE	SOUDONOU	CASE BP 66	Ouidah	96 72 07 67 98 64 64 58	21 34 11 50 21 34 13 47		odilesoud@yahoo.fr caseouidah@yahoo.fr	21 19 37 15	C.A.S.E. pouponnière Maison des sœurs N.D. des Apôtres, Ouidah
SOUDE	Fortuné	centrale SBEE	Cotonou	95 86 92 84 97 90 49 75	97 90 75 49	90 02 14 05	fortunesoude@yahoo.fr	chef de service SBEE	
SOULE	Yacoubou & Yvette		Banté	97 36 53 94				Services ministère de l'agriculture	
VIDJINNAGNIMON	Raymond		Tokoli	97 17 83 22					ALCT